



**SYNDICAT FRANCIEN
COMMUNICATION
CONSEIL CULTURE**

LE TRANSFERT D'ACTIVITÉS DU CEI : LES DERNIÈRES PROPOSITIONS DE LA DIRECTION !

Travaux au CEI et travail en mode dégradé : Comme en 2015, la CFDT ne se satisfera pas des 21h00 proposées par la direction. Le directeur ne semble pas fermé à notre demande, mais il veut qu'on attende la fin du démontage pour être fixés.

A WISSOUS, la CFDT revendique une prime spéciale pour cause de proximité des pistes de l'aéroport. Si les douaniers l'ont, on la veut aussi !

Nul ne peut ignorer que le projet du CEI apparaît dans le dispositif du SDI comme le parent pauvre par rapport aux PFC IDF Nord et Sud. Il n'y a qu'à comparer en proportion les budgets alloués. Même si les projets ne se ressemblent pas, la CFDT continue de dénoncer le manque d'ambition de celui du CEI. Investir moins d'un million dans un outil de production est une aberration. À quel moment investit-on dans la santé au travail ? C'est pourquoi, la CFDT n'a cessé d'avancer des propositions pour améliorer les conditions de travail des agents. À commencer par les régimes de travail adaptés et un bon niveau d'emplois.

L'ASF : pas encore ficelé !

Pour l'un des derniers projets du SDI, on ne peut pas dire que le CEI sort du lot. Les indemnités sont à chaque fois tirées vers le bas. On a bien senti la patte de la BU Colis sur les négociations. Toujours des indemnités plancher qui ne peuvent pas « *casser trois pattes à un canard* ». Nous continuons à dénoncer la décision de la BU qui, dans les projets d'accord des PFC et du CEI, a introduit une anomalie en matière d'indemnités kilométriques. En effet, le calcul de celles-ci se fera sur la base du « *moyen de transport réellement utilisé par l'agent (véhicule personnel ou transport en commun)* ». Ce qui place ces accords en dessous de l'accord national qui prévoit un calcul au plus favorable à l'agent. Pour justifier cette «entourloupe», la direction va même jusqu'à choisir le moyen de transport de l'agent avant le calcul de ses indemnités. Ce que demande la CFDT c'est le calcul aller/retour à la fois en véhicule personnel et en transport en commun. En dehors de ce mode de calcul, il n'y a plus de notion du plus favorable qui tienne.

	Demandes CFDT	Propositions CEI CHILLY
Indemnité d'adaptation Wissous/Roissy Hub (socle)	750€	500€
Perte de brigade	500€	500€
Primes liées au décalage de l'horaire de l'Après-midi	500€	300€
Financement du permis de conduire	1500€ Tous les agents impactés n'ayant pas le permis de conduire.	1500€ Agents qui utiliseront une voiture pour aller à Wissous/Roissy Hub
Perte de primes liées à l'activité colis	"Indemnité versée en une fois correspondant à 3 ans (Challenge/ Bonus)".	"Indemnité versée en une fois correspondant à 2 ans (Challenge/ Bonus)"
Géographique - Option A Allongement de trajet sans changement de domicile	Calcul au plus favorable aux agents. Majoration de 10%.	Majoration du montant de 10% (lié à la situation géographique exceptionnelle) Uniquement vers ROISSY HUB

CFDT SF3C
23 rue d'Alleray 75015 Paris
Tél : 01 40 29 82 00
Fax : 01 40 29 82 10
contact@cfdfs3c.org
www.cfdfs3c.org





**SYNDICAT FRANCIEN
COMMUNICATION
CONSEIL CULTURE**

Tableau de correspondance brigade

Brigades actuelles	Brigades cibles	Situation ASF
Brigade matin Production	Brigade matin Production	brigade équivalente
	Brigade Mixte	
Brigade Après-midi Production	Brigade Après-Midi Production	Prime liée au décalage de l'équipe de production de l'AM
Brigade Soirée Production	Brigade Demi-nuit Production	Perte de Brigade
Brigade matin DD	Brigade Matin DD	brigade équivalente
Brigade mixte DD	Brigade Mixte DD	brigade équivalente
Sur Brigade Après-midi DD	Brigade Après-Midi DD	Perte de Brigade
Brigade Soirée DD	Brigade Demi-nuit DD	Perte de Brigade
Brigade matin Qualité	Brigade Matin Qualité	brigade équivalente
Brigade Après-midi Qualité		Perte de Brigade

Travaux au CEI :

Grâce à la CFDT, la direction remet en place la descente et garde les ventouses. Casques et bouchons d'oreilles sont alloués mais trop peu utilisés



Dernière minute :

La direction vient de bouger sur la prise de service de la brigade Après-Midi. Elle est fixée à 10 minutes au plus après l'équipe du matin !

Transfert Roissy Hub : Deux ans de primes Bonus/Challenge

La CFDT a été la première OS à véhiculer l'idée du paiement des primes colis pour les collègues qui allaient suivre l'activité export à Roissy. En effet, la perte de ces primes est réelle une fois l'agent rattaché au Courrier. Pour notre part, nous voulions 3 ans de primes à 100%. La direction a proposé le versement d'une indemnité équivalente à 2 ans de ces primes en une fois..

L'OTT : fin de négo !

La direction nous a annoncé la fin des discussions sur les régimes de travail des différentes brigades. Il est vrai que certaines propositions de la CFDT ont été entendues mais ces nouveaux horaires vont faire plus que des déçus. À commencer par la brigade de l'Après-midi qui subit une prise de service tardive. À cause du manque de places de parking, la direction ne souhaite pas de chevauchement entre les brigades Matin et Après-midi. Cela va repousser la fin de service des collègues les obligeant à terminer au-delà de 19h30 voire à 20h le samedi. Ce problème reste un casse-tête et serait insoluble, selon le directeur. Pourtant, la CFDT a proposé de chercher à louer des places dans la zone mais ce dernier reste sourd à notre proposition. Quant au transport en commun, n'en parlons même pas. En effet, l'arrêt du bus se trouve à plus de 2 kilomètres du site. Que fait la DOT ? C'est une faute de ne pas y avoir pensé et cherché des solutions. En attendant, la mise en place d'une navette s'impose !

Les différents régimes de travail du prochain CEI de WISSOUS.

Production/Brigade Matin :

DHT : 35h

DJT : 6h30 semaine/7h00 samedi

Pause incluse dans la DHT : 30mn

Semaine dans le cycle : 3

Horaires	Semaine	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam	Dim
6h - 12h32 lundi	1	T	T	T	T	T	R	
6 h -12h33	2	T	T	T	T	T	T	
semaine.	3	R	T	T	T	T	T	
6h-12h40 samedi.								

Production/Brigade Après-midi :

DHT : 35h

DJT : 6h32 semaine/6h46 samedi

Pause incluse dans la DHT : 30mn

Semaine dans le cycle : 3

Horaires	Semaine	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam	Dim
12h50/19h22 semaine/13h14 -20h samedi	1	T	T	T	T	T	R	
	2	T	T	T	T	T	T	
	3	R	T	T	T	T	T	

Production/Brigade Mixte :

DHT : 35h

DJT : 6h33 semaine/6h34 lundi et samedi

Coupure méridienne : 45mn

Semaine dans le cycle : 3

Horaires	Semaine	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam	Dim
8h30 - 12h30/ 13h15 - 15h49 semaine et 15h48 le lundi et samedi	1	T	T	T	T	T	R	
	2	T	T	T	T	T	T	
	3	R	T	T	T	T	T	

Production/Demi-Nuit :

DHT : 32h46

DJT : 6h30 lundi/6h34 semaine

Pause incluse dans la DHT : 40mn

Semaine dans le cycle : 1

Horaires	Semaine	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam	Dim
19h20 - 01h50 Le lundi. 19h20 - 01h54 du mardi au vendredi	1	T	T	T	T	T	R	

Déclarant Douane/Matin :

DHT : 35h

DJT : 6h20 semaine/6h40 samedi

Pause incluse dans la DHT : 30mn

Semaine dans le cycle : 2

Horaires	Semaine	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam	Dim
13h - 19h19 semaine 1 lundi au Vendredi. 13h 19h20 semaine 2 et 13h15/20h semaine 2	1	T	T	T	T	T	R	
	2	T	T	T	T	T	T	

Déclarant Douane/Après-Midi :

DHT : 35h

DJT : 6h22 semaine/6h20 samedi

Pause incluse dans la DHT : 30mn

Semaine dans le cycle : 2

Horaires	Semaine	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam	Dim
13h - 19h19 semaine 1 lundi au vendredi. 13h19h20 semaine 2 et 13h15/20h semaine 2	1	T	T	T	T	T	R	
	2	T	T	T	T	T	T	

Déclarant Douane/Mixte :

DHT : 35h

DJT : 6h20 semaine/6h40 samedi

Pause incluse dans la DHT : 0mn

Semaine dans le cycle : 2

Horaires	Semaine	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam	Dim
08h30 - 12h30 et 13h15 - 15h35 semaine/samedi 6h00 -12h40	1	T	T	T	T	T	R	
	2	T	T	T	T	T	T	

Déclarant Douane/Demi-Nuit :

DHT : 32h46

DJT : 6h30 Lundi/6h34 semaine

Pause incluse dans la DHT : 40mn

Semaine dans le cycle : 1

Horaires	Semaine	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam	Dim
19h20 - 01h50 le Lundi. 19h20 - 01h54 du mardi au vendredi	1	T	T	T	T	T	R	

Support Qualité/Matin :

DHT : 35h

DJT : 6h20 semaine/6h40 samedi

Pause incluse dans la DHT : 30mn

Semaine dans le cycle : 2

Horaires	Semaine	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam	Dim
6h/12h20 semaine. 6h/12h40 samedi	1	T	T	T	T	T	R	
	2	T	T	T	T	T	T	

Support Qualité/Mixte :

DHT : 35h

DJT : 6h22 semaine/6h20 samedi

Coupure méridienne : 45mn

Semaine dans le cycle : 2

Horaires	Semaine	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam	Dim
08h30 - 12h30 et 13h15 - 15h35 semaine/samedi 6h00 - 12h40	1	T	T	T	T	T	R	
	2	T	T	T	T	T	T	



**SYNDICAT FRANCIEN
COMMUNICATION
CONSEIL CULTURE**



Adhérez en ligne

CFDT SF3C

23 rue d'Alleray 75015 Paris
Tél : 01 40 29 82 00
Fax : 01 40 29 82 10
contact@cfdtf3c.org
www.cfdtsf3c.org

Entre vœux et priorité

Comment va-t-on sélectionner les agents qui intégreront certaines brigades ou services ? Un ordre de priorité a été mis en place pour éviter toute « inéquité ». En espérant que le bon sens et la bonne entente l'emportent sur tout le reste...

- 1- Ancienneté dans la brigade
- 2 - Famille monoparentale, enfant en situation de handicap
- 3- Ancienneté dans le service (Production, DD, Support)
- 4 - Ancienneté Groupe La Poste
- 5 - Ancienneté dans l'établissement

Conclusion :

Il y a tout de même un point positif dans le projet CEI WISSOUS, c'est celui de la création de la fonction 2.1 déclarant douane. A n'en pas douter, cela va donner des perspectives à beaucoup de collègues. La CFDT avait dès le départ réclamé plus de « gilets bleus » pour le nouveau CEI. Oui, nous voulions plus de déclarants pour le traitement de l'import. Pour nous, c'est une première étape pour que les collègues puissent atteindre rapidement le niveau « déclarants douane 2.2 ». En tout cas, vu les chiffres présentés par la direction, notre revendication est en passe de devenir réalité. En effet, il nous faudra plus de 30 promotions en 2.1. Les deux filières cohabitent et c'est une bonne chose. Maintenant, il reste à donner des garanties sur les conditions de travail des agents. Sachant que la CFDT ne transigera pas sur les impacts du projet sur le personnel. En effet, notre syndicat se bat pour plus de reconnaissance à tous les niveaux au CEI. La section CFDT étant en pleine réflexion sur une éventuelle signature de ces deux accords, la balle est dans le camp de la direction. Elle devra faire un effort sur l'ASF et sur le traitement de l'Export Suisse en y mettant des 2.1 (équipers spécialisés) en plus des déclarants. Prélever des documents douane et « kofaxer », ce n'est pas rien. À bon entendeur !



**BULLETIN
D'ADHESION A LA CFDT SF3C**

**SYNDICAT FRANCIEN
COMMUNICATION
CONSEIL CULTURE**

Madame Monsieur

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

POUR VOUS CONTACTER

Adresse personnelle :

Code postal : Ville :

Téléphone (personnel) :

Portable :

Email (personnel) :

Entreprise :

Établissement :

Code APE/NAF :

Activité ou convention collective :

Adresse :

Téléphone (professionnel) :

Fax (professionnel) :

Email (personnel) :

- Privé**
- Employé / Ouvrier
 - Technicien / Agent de maîtrise
 - Cadre

- Public**
- Grade / Groupe
 - Fonction
 - Cadre
 - Non cadre

Métier :